




**Le Mainguy  
Le Moulin à vent**



## À l'ordre du jour

- + Déplacement du marché de la gare 
- + Nouveau site internet Ville/portail familles/facturations  
(document en annexe)
- + Retour sur le précédent Conseil de Quartier
- + Présentation des orientations budgétaires
- + Événements liés aux JOP 2024
- + Questions diverses

---

**Renseignements** : Pôle démocratie locale / Hôtel de  
Ville Esplanade Claude Fuzier /93140 Bondy  
[democratie.locale@ville-bondy.fr](mailto:democratie.locale@ville-bondy.fr) / 01 48 50 56 61



A Bondy, l'interconnexion entre le RER E, le T4 et la ligne 15 Est du Grand Paris Express sera assurée grâce à l'extension d'un des passages souterrains existants.

## Les étapes du chantier

**Automne 2021** : Premiers travaux préparatoires sur le parking de la gare

**Janvier à mars 2022** : Dévoiement des câbles

**Septembre 2022** : Travaux caténaïres

**Novembre 2022 à mai 2023** : Réalisation des parois moulées et des écrans de soutènement

**Février à mai 2023** : Terrassement de la zone d'emprise (ancien parking)

**14 juillet 2023** : Pose du pont ferroviaire provisoire sur la voie 1TT du T4

**Juillet 2023 à mars 2024** : Terrassement, démolition et construction sous les voies

**30 et 31 mars 2024** : Dépose du pont ferroviaire provisoire et remise en service de la voie 1TT du T4

**Avril – mai 2024** : Reconstitution du quai

**Avril 2024 à août 2025** : Création des émergences pour les escaliers l'ascenseur

**2030** : Mise en service de l'extension du passage souterrain existant et mise en service de la ligne 15 Est

# Rappel :

- Le passage souterrain existant sera prolongé sur une longueur de 22 mètres. Un nouvel accès au passage souterrain sera créé.
- En parallèle, des travaux d'agrandissement des bâtiments voyageurs Nord et Sud seront réalisés. C'est donc l'ensemble du pôle de transport qui sera modernisé et offrira davantage de confort pour les voyageurs du RER E et du T4 et les riverains.
- Dans ce cadre des travaux seront réalisés sur la zone occupée actuellement sur la place du marché. Celui-ci sera déplacé le temps des travaux sur cet espace. Les travaux ne débuteront pas avant 2025.
- Une étude sera mise en place afin d'étudier les différentes alternatives de lieux d'implantation du marché de la gare durant la période des travaux (3<sup>ème</sup> trimestre 2024).
- La société du Grand Paris n'a pour l'heure pas confirmée que les travaux de l'esplanade de la gare débuteront bien en 2025.



# Simplifier le parcours usager

## Objectifs

- Souci de proximité avec la population
- Faciliter l'accès aux informations
- Simplifier les démarches
- Une utilisation intuitive et simplifiée

# Pourquoi une refonte ?

*Améliorer l'existant et mettre à jour les contenus*

## Une mise à jour nécessaire

- Restructuration des rubriques
- Optimisation de l'itinéraire de l'utilisateur
- Intégration de la charte graphique
- Proposer un contenu clair et concis
- Un site plus attrayant plus intuitif et plus dynamique

# Simplification du parcours utilisateur

## Le menu d'entrée

### Un rubricage amélioré : regroupement des informations en 3 blocs

The image shows two versions of the website's entry menu. The top version, labeled 'Avant', features a hidden menu icon in the top left corner. The bottom version, labeled 'Amélioration', features a visible menu bar with icons for 'MA VILLE', 'MA MAIRIE', 'MON QUOTIDIEN', 'MES DÉMARCHES', and 'RECHERCHE'. Below the menu bar, there are six circular icons representing different services: 'Info travaux', 'Portail Famille', 'Écrire au Maire', 'Gestion des déchets', 'Signaler un problème', and 'Démarches'. A central banner reads 'Bondy : décryptage budget et priorités'. The bottom of the page is labeled 'Les actualités'.

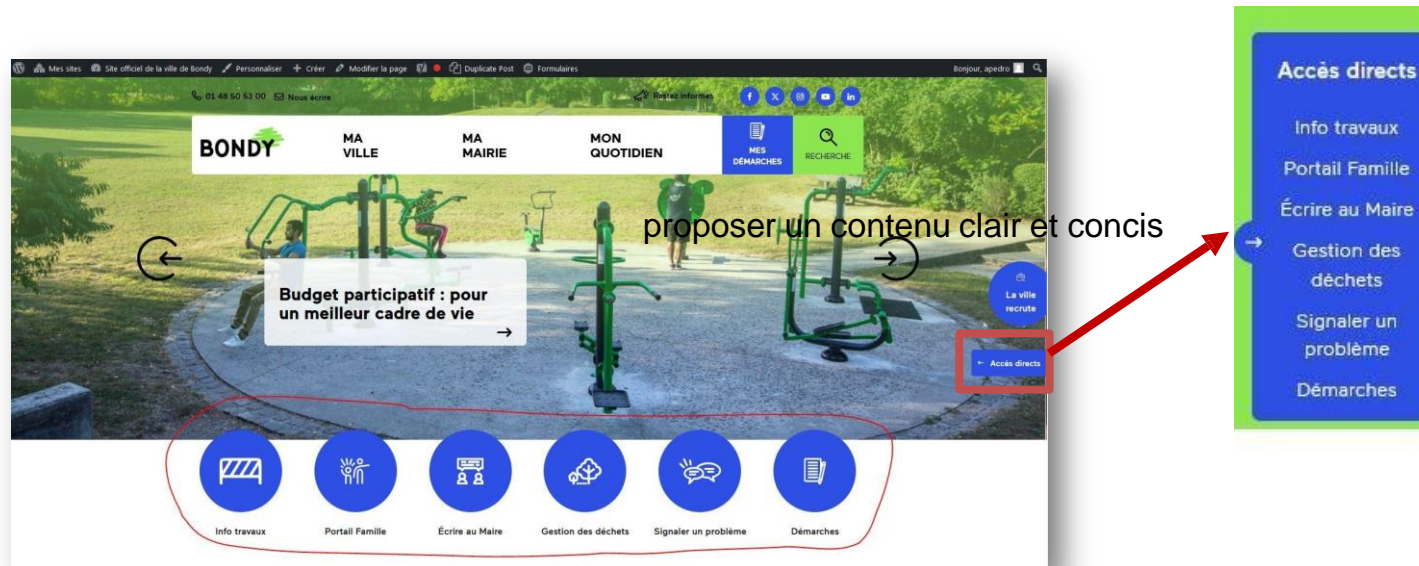
**Avant : menu non visible**  
un clic était nécessaire pour voir les entrées de niveau 1

**Amélioration : menu visible**  
tout au long de la navigation

# Simplification du parcours utilisateur

## *Les accès rapides*

Accessibles à n'importe quel endroit du site



proposer un contenu clair et concis

*Ils suivent également l'utilisateur tout au long de sa navigation et sont accessibles sur n'importe quelle page du site via le bouton latéral « Accès directs ».*

*Les accès directs sont valorisés tout en haut de la page d'accueil*

# Simplification du parcours utilisateur

## *Les accès rapides*

Repenser les accès rapides sur la page d'accueil en fonction de ce qui est le plus visité



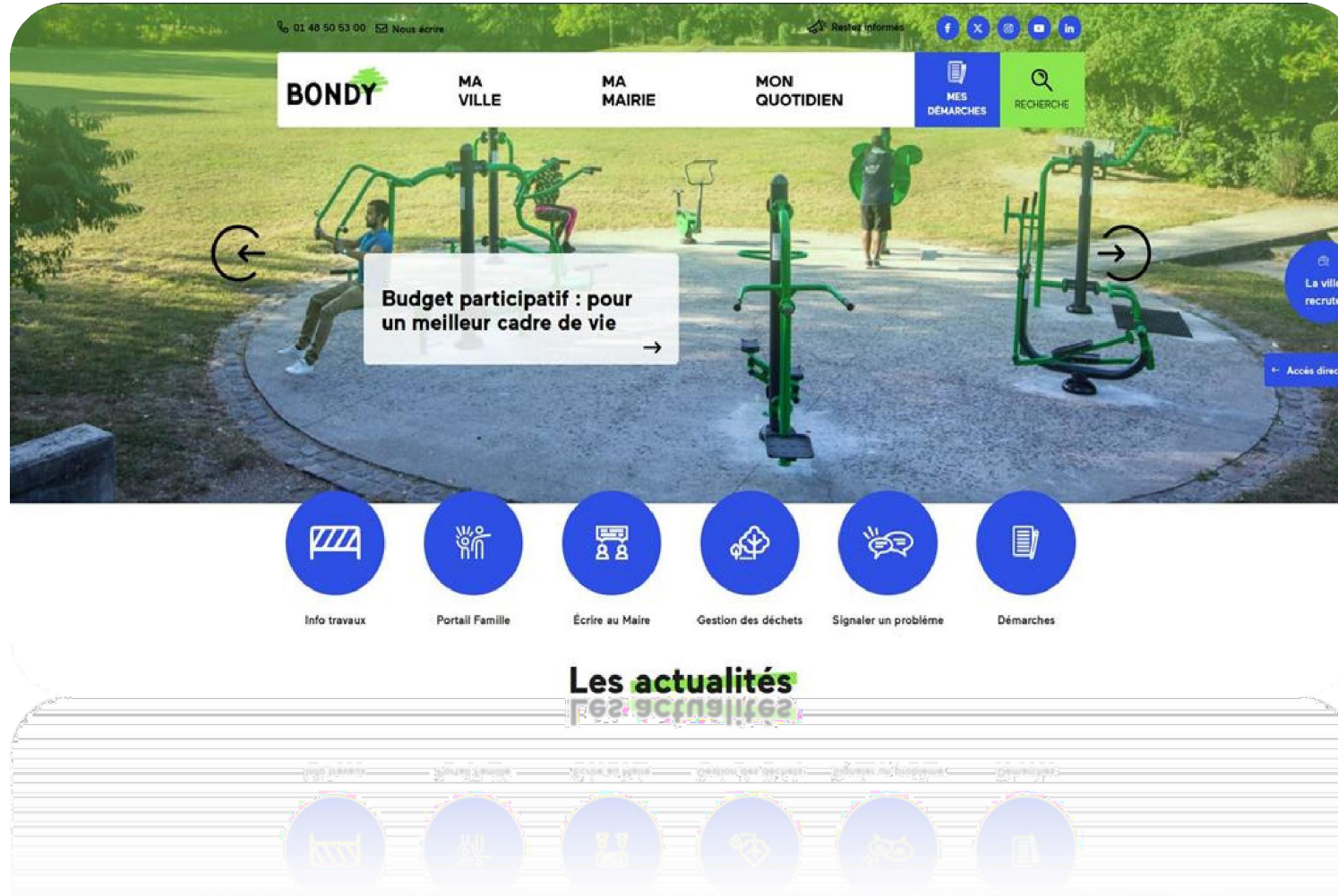
**Un accès direct sera dédié au nouveau Portail Familles. Il sera donc accessible facilement depuis le site de la Ville.**

*\*Info travaux sera remplacé par un accès direct « Je participe ».*

# Valoriser les images sur le site

*Plus d'espace donné aux photos*

Mise en valeur des actualités ou/et communications importantes en une du site



# Aperçu rendu mobile



## EN RÉSUMÉ

- de nouveaux « accès directs »
- une page d'accueil restructurée
- une communication remettant l'image au centre de l'information
- une identité visuelle plus marquée au global
- un parcours utilisateur simplifié
- un contenu mis à jour



Conseil de quartier

# Le Mainguy Le Moulin à vent

Mardi 5  
décembre  
à 19h

OUVERT À TOUS  
École maternelle du Mainguy  
30, rue Paul-Vaillant Couturier



Le Mainguy  
Le Moulin à vent



Retour sur le précédent CCQ

## Rappel de l'ordre du jour du conseil consultatif de quartier du lundi 11 décembre 2023

- \* Le fonctionnement du Conseil Consultatif de Quartier
- \* La rénovation énergétique
- \* Retour sur le précédent Conseil de quartier  
(gestion des déchets)
- \* Information marché de Noël
- \* Questions diverses



- L'économie mondiale restera soumise en 2024 à une croissance modérée (1,3% sur la zone euro, 0,8% au niveau de l'OCDE), conjuguée à des facteurs structurels d'inflation persistante, même si plus modérée qu'au titre de l'année 2023.
- Au niveau européen, la dynamique de désinflation se poursuit également, du fait notamment des décisions de la FED et de la BCE sur le plan monétaire.
- A l'échelle nationale, après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022, la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu au 1<sup>er</sup> semestre 2023, sur fond de dynamisme du commerce extérieur.
- Les prévisions de croissance nationale pour 2024 ont néanmoins été révisées à la baisse de 1,4% à 1% pour 2024, et d'après la loi de finances 2024, le déficit et la dette se rétabliront graduellement. La trajectoire des finances publiques repose néanmoins sur des hypothèses optimistes et reste largement soumise à des facteurs d'évolution des taux d'intérêt.
- Le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre au 1<sup>er</sup> semestre 2024 pour atteindre 2,6%.

- L'exercice 2023 s'est terminé difficilement pour les collectivités, et ce en dépit d'une réelle dynamique d'investissements au niveau national. Les excellents résultats constatés fin 2022 ne constituaient qu'un sursaut au regard de l'augmentation de certaines dépenses (sociales, énergie, masse salariale) en 2023, et du ralentissement de la dynamique de la TVA, ou bien encore des droits de mutation.
- Parallèlement, le « panier des élus locaux », qui correspond à la hausse des prix enregistrée par les communes sur leurs dépenses en 2023, est de 7,7 % au premier semestre sur un an (4 derniers trimestres sur les 4 précédents), contre + 4,9 % pour la même période en 2022.
- La loi de programmation des finances publiques 2023, qui vise un retour du déficit public sous le seuil des 3% de PIB à l'horizon 2027, prévoit également une réduction des dépenses des administrations publiques locales de 1 point de PIB sur la période.
- La loi de finances pour 2024 ne prévoit pas pour autant de bouleversements majeurs pour les collectivités dans l'immédiat.

## L'effet d'impact au niveau local

- Les marges de manœuvre de la collectivité sont obérées par un cycle court d'inflation depuis 2022. Les dépenses réelles de fonctionnement n'ont de fait pas pu connaître la décrue attendue.
- La faible dynamique des recettes fiscales n'a pas non plus permis d'absorber l'intégralité des hausses et des augmentations tarifaires.
- Par ailleurs, la question du financement du déficit public au niveau national ne sera pas sans incidences sur les budgets des collectivités d'ici à la fin du mandat, même si elle n'a pas d'impact direct pour 2024.

Depuis 2022, l'apurement des comptes et le redimensionnement de la masse salariale étaient une priorité afin d'atteindre un niveau de maîtrise et de sincérité sur les recettes et dépenses propre à qualifier correctement la santé financière de la ville.

L'année de 2023 a de fait été dictée par trois priorités afin de rétablir la situation financière :

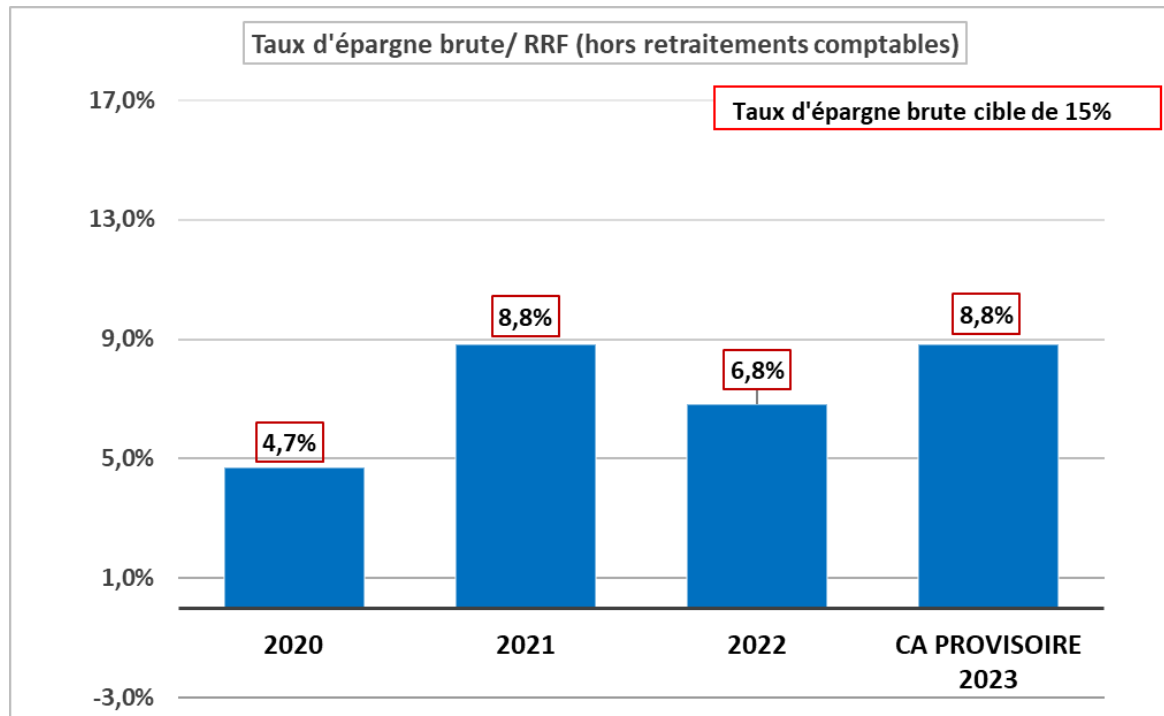
- La prise en charge financière d'une partie de l'antériorité de factures et le rééquilibrage du budget
- La diminution rapide de la masse salariale à des niveaux acceptables et soutenables
- Une amélioration des ratios afin de rétablir durablement les équilibres budgétaires de la collectivité

Ces 3 objectifs ont été atteints.

## + Le taux d'épargne brute

La collectivité vise un trajectoire ambitieuse afin qu'il atteigne 15% des recettes réelles de fonctionnement d'ici 2026. Ce taux d'épargne brut permet de rembourser la dette puis d'investir.

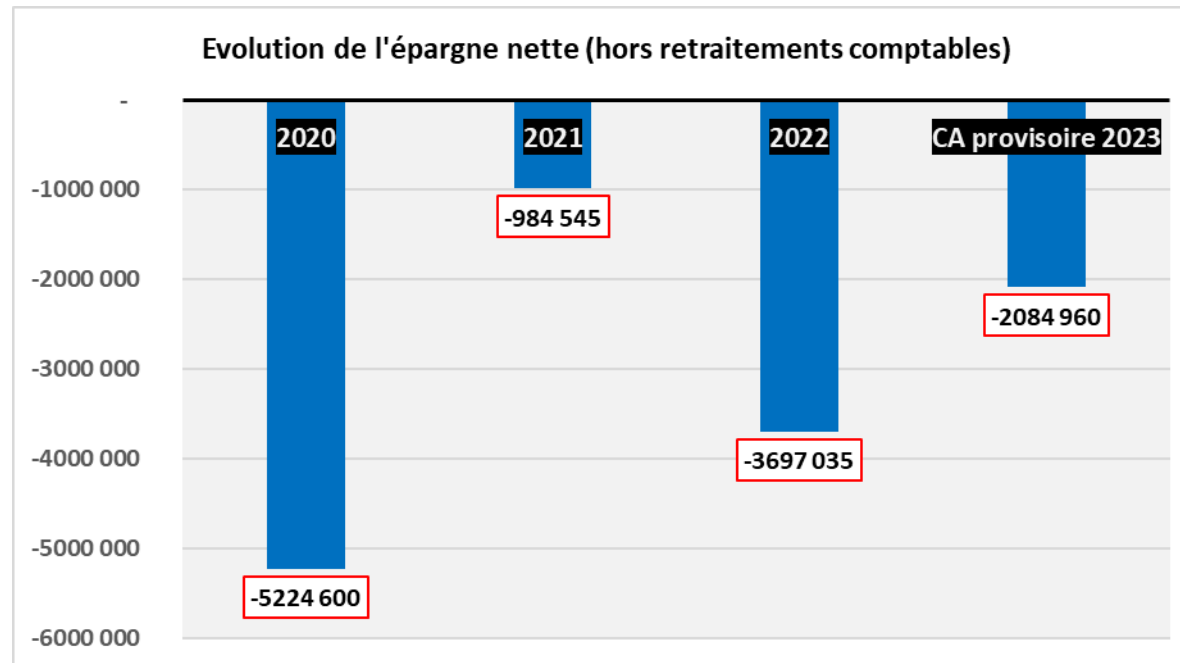
Il n'a pas été trop impacté en 2023 par l'apurement financier des factures antérieures, augmentant même de plus de 2%, et se rapproche de la moyenne des communes de l'EPT Est Ensemble (10,5% en 2022).



## + L'épargne nette

Elle correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement de la dette. Négative depuis plusieurs années, une partie du capital à rembourser est financée par de nouveaux emprunts.

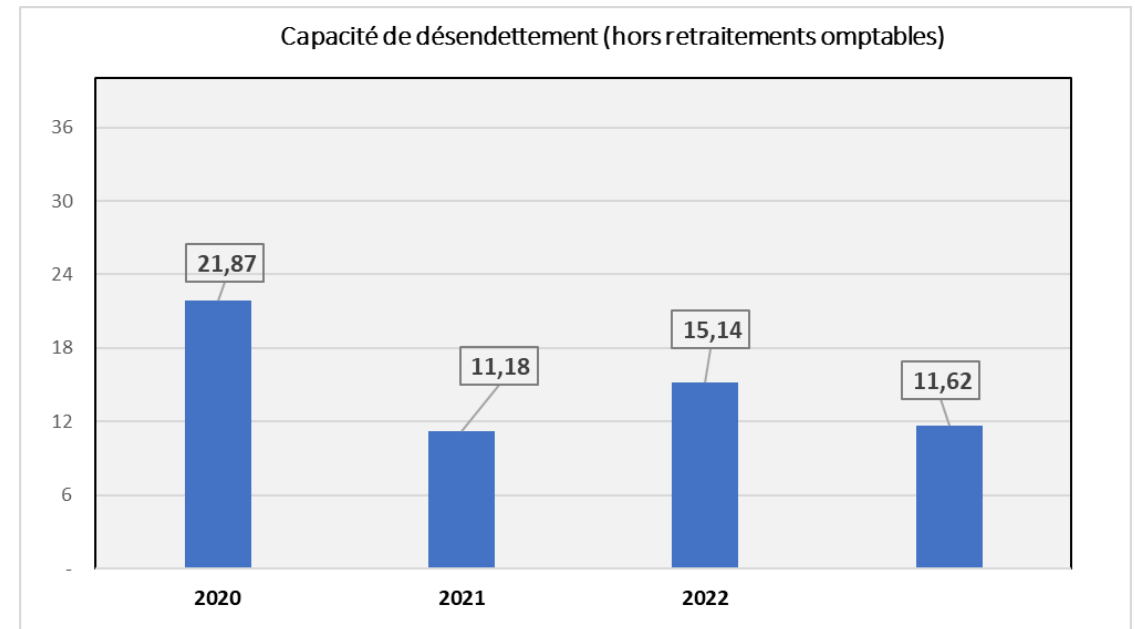
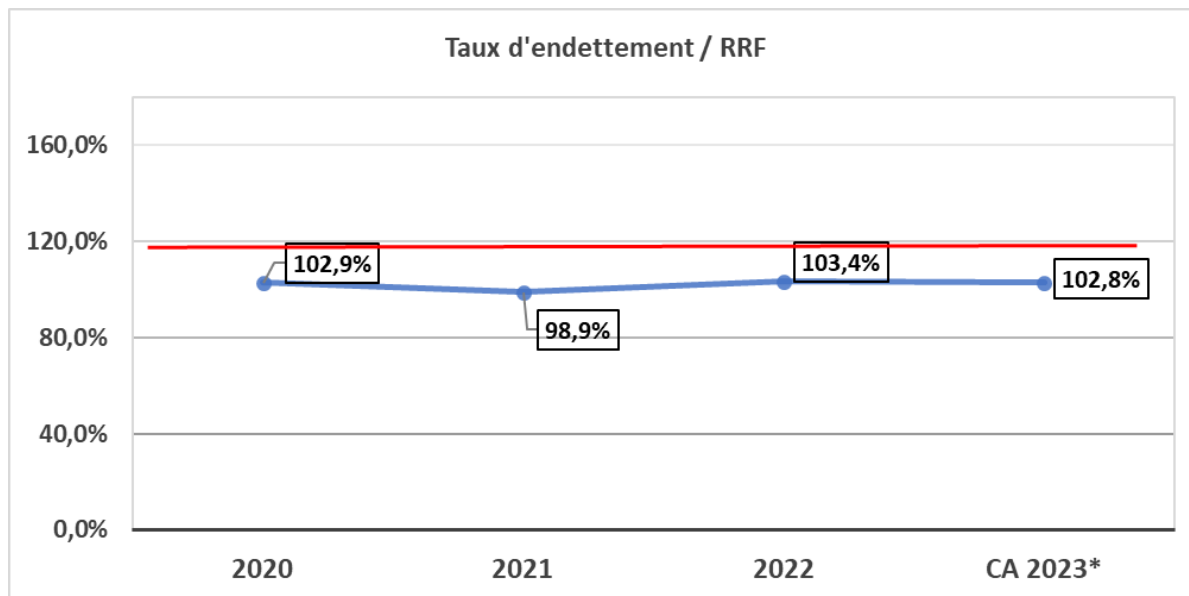
L'épargne nette est restée négative en 2023, mais la situation s'améliore sensiblement.



## La capacité de désendettement

Elle mesure le rapport entre l'épargne brute et l'encours de dette et correspond à la solvabilité financière (nombre d'années pour rembourser le capital de la dette).

La situation s'améliore même si la collectivité reste légèrement au delà du seuil de vigilance. La ville doit poursuivre une hausse de son épargne brute et une maîtrise de l'emprunt pour réduire son délai de désendettement.



- L'administration a été en mesure de rationaliser ses effectifs et de déterminer des organisations cibles, tout en limitant de manière drastique le recours historique à des emplois non permanents qui n'étaient pas justifiés.
- Un effort de gestion sans précédent a permis de réduire de 6,5% les dépenses de personnel entre l'année 2002 et 2023, en dépit des augmentations mécaniques et mesures réglementaires (effets SMIC, rééchelonnements indiciaires, GVT et AGT...).
- Les effectifs permanents sont restés relativement stables en 2023 par rapport à 2022 (-1,2% en effectifs physiques), mais les effectifs non permanents ont fortement diminué (-65%), du fait notamment de la fin du recours au système de vacations et d'un plan de résorption de l'emploi précaire (qui se poursuivra tout au long de l'année 2024).
- La collectivité a par ailleurs engagé une refonte de sa politique indemnitaire afin de le moderniser, de sécuriser la situation administrative de plusieurs centaines d'agents, et dans le même temps d'assurer le maintien et la pérennisation de la prime exceptionnelle versée en fin d'année depuis 2019.
- L'exercice 2023 a également permis de diminuer sensiblement le nombre d'heures supplémentaires indemnisées au titre de l'année 2023 par rapport à l'exercice précédent (21 270 heures soit - 45%)

# Les orientations budgétaires 2024

- La poursuite de la stabilité des taux d'imposition directs
- La restauration progressive de l'autofinancement pour une épargne nette positive d'ici 2026
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement récurrentes au niveau de l'inflation
- La poursuite d'un programme d'investissements ambitieux autour de 15 M€ nets
- La maîtrise de l'endettement communal à horizon de 2025-2026

**Ces orientations s'inscrivent dans une stratégie financière de moyen et long terme**

- Bondy est la commune de l'EPT Est Ensemble qui sollicitait le moins ses habitants en 2022 (levier fiscal et tarifaire).
- **Les recettes de fonctionnement (104,7 M€) devraient augmenter de manière très mesurée par rapport au BP 2023 (103,5 M€), soit + 1,09 %, en deçà de 0,8% des recettes perçues en 2023 (- 800 k€).**
- Les recettes tarifaires sont peu dynamiques, et contribuent partiellement à rétablir l'autofinancement. Les augmentations prévisionnelles devraient être majoritairement limitées à l'inflation.
- La fiscalité des ménages est en hausse de 3,9% pour 2024 (44,2 M€ pour la TF, 0,57 M€ pour la TH)
- Les autres taxes (électricité, TLPE) devraient rester stables, et s'accompagnent d'un écrêtement des droits de mutation pour 100 K€ compte tenu de la contraction du marché de l'immobilier.
- L'attribution de compensation versée par l'EPT est figée depuis 2016 (11,59 M€), le FSRIF est supposé stable (après une diminution de 0,1 M€ en 2023), comme le FPIC (1,76 M€) et la DNP (1,7 M€). Seule l'enveloppe de la DSU devrait augmenter de 4% en 2024 (+0,6 M€)
- La collectivité reste très dépendante aux financements perçus au titre de la péréquation (25% de ses recettes réelles de fonctionnement)
- Aucune recette exceptionnelle n'est prévue en 2024 (inéligibilité au filet de sécurité, DSC à priori non reconduite)

- Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à 95,7 M€ en 2023, pour un BP 2023 de 98,3 M€.
- **Elles augmenteraient de près de 1,4% dans le cadre du BP 2024, pour des prévisions de 99,7M€.**
- La collectivité présentait en 2022 un niveau de dépenses de fonctionnement supérieur aux autres communes de l'EPT. Elle va donc poursuivre ses efforts de maîtrise de ses charges à caractère général afin de limiter et maîtriser ses dépenses de fonctionnement, du fait notamment de l'augmentation des dépenses obligatoires (notamment en matière d'énergie et de restauration).
- Le cadrage budgétaire 2024 des dépenses de personnel a été établi sur la base du BP 2023, ce qui suppose que les efforts de gestion consentis en 2023 se poursuivent tout au long de l'année 2024.
- La ville dispose également de faibles marges de manœuvre sur les autres charges de gestion courante, qui doivent supporter des dépenses exceptionnelles (contribution au déficit de la ZAC, SIPLARC, URSSAF, FCCT).
- Les charges financières vont également augmenter en 2024 (+0,15 M€), mais dans des proportions plus faibles qu'en 2023.

- Les ratios budgétaires ont été projetés sur la durée selon les deux scénarios de la prospective financière établie en 2022, et actualisée au second semestre 2023.
- Au fil de l'eau, le taux d'épargne brut serait trois fois inférieur aux taux cible de 15% d'ici 2028, et la capacité de désendettement atteindrait un niveau supérieur à 20 ans, ce qui n'est pas envisageable.
- La collectivité a décidé de s'inscrire dans un scénario correctif qui améliore durablement sa situation et lui permettra de disposer d'un niveau d'épargne brute confortable en 2028, pour une capacité de désendettement proche de 5 ans.
- Ce scénario permet d'envisager un volume d'équipements estimé à 46 M€ nets de subventions sur la période 2024-2026 afin de limiter l'endettement de la commune et respecter sa trajectoire financière.
- Ce volume d'équipements correspond à environ **16,5 M€ bruts de dépenses d'équipements** pour l'année 2024.
- L'emprunt d'équilibre au budget 2024 est actuellement prévu sur une base de 13 à 14 M€, hors reprise des résultats 2023 (contre 20 M€ au BP 2023 hors reprise des résultats).

## Les ratios budgétaires projetés en 2024

- Les ratios budgétaires ont été projetés sur la durée selon les deux scénarios de la prospective financière établie en 2022, et actualisée au second semestre 2023.
- Au fil de l'eau, le taux d'épargne brut serait trois fois inférieur aux taux cible de 15% d'ici 2028, et la capacité de désendettement atteindrait un niveau supérieur à 20 ans, ce qui n'est pas envisageable.
- La collectivité a décidé de s'inscrire dans un scénario correctif qui améliore durablement sa situation et lui permettra de disposer d'un niveau d'épargne brute confortable en 2028, pour une capacité de désendettement proche de 5 ans.
- Ce scénario permet d'envisager un volume d'équipements estimé à 46 M€ nets de subventions sur la période 2024-2026 afin de limiter l'endettement de la commune et respecter sa trajectoire financière.
- Ce volume d'équipements correspond à environ **16,5 M€ bruts de dépenses d'équipements** pour l'année 2024.
- L'emprunt d'équilibre au budget 2024 est actuellement prévu sur une base de 13 à 14 M€, hors reprise des résultats 2023 (contre 20 M€ au BP 2023 hors reprise des résultats).

# 16,5 M€ de dépenses d'équipements en 2024 (1/2)



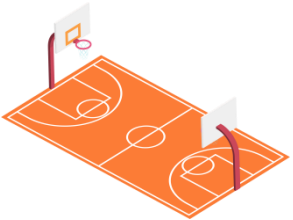
## Aménagement et Urbanisme : 1 935 k€

(Aménagement ZAC de l'Ourcq, opérations liées au NPRU, Acquisition Halle des Salins, exercice du droit préemption commerciale, travaux de démolition de la Halle Suzanne Buisson)



## Equipements scolaires, petite enfance, enfance et jeunesse : 7 150 k€

(Livraison du groupe scolaire Camille Claudel, lancement des travaux du groupe scolaire Jan Zay, dépenses d'équipement pour l'éducation et la restauration collective, rénovation des crèches)



## Equipements sportifs : 1 250 k€

(Livraison du terrain et vestiaires du Cécifoot, construction d'un équipement de basket 3x3, rénovation du complexe Léo Lagrange, Dojo aux écuries de l'ancienne gendarmerie)



## Programmes annuels d'entretien du patrimoine : 1 595 k€

(Entretien courant et préservation du patrimoine, rénovation énergétique, travaux d'accessibilité et de sécurité, travaux de remise en état du patrimoine suite aux émeutes)



## Environnement, espace public et développement durable : 2 100 k€

(Etudes et travaux d'aménagement de l'espace public, entretien courant et travaux de mise en sécurité de l'espace public, études de végétalisation des cours d'écoles, aménagement de squares et aires de jeux, modernisation éclairage public et mobilier urbain, végétalisation de l'espace public, remise en état du patrimoine suite aux émeutes)



## Sécurité et tranquillité publique : 465 k€

(travaux de mise en sécurité et extension vidéoprotection)



## Modernisation de l'administration : 1 470 k€

(Travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville et du cimetière, réseaux et infrastructures informatiques et téléphonie, achat de matériel et renouvellement du mobilier, autres dépenses d'équipement)



## Démocratie participative et participation citoyenne : 200 k€



Labellisée Terre De Jeux 2024 en 2020, Bondy sera également centre de préparation lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » ont également l'opportunité de candidater pour que leurs équipements sportifs puissent accueillir les délégations olympiques et paralympiques du monde entier. En effet, ces délégations ont besoin de disposer, sur le territoire français, de centres de préparation appropriés à leurs sports et disciplines, afin que leurs athlètes puissent s'entraîner dans les meilleures conditions pendant les quatre années précédant les Jeux.

### **Un centre de préparation Bondynois**

Le Stade Léo Lagrange de Bondy a été retenu comme centre de préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Il pourra accueillir les délégations internationales durant la période des Jeux.

### **Une Ville sportive**

La Ville a été retenue pour ses capacités à accueillir des équipes sportives internationales dans de bonnes conditions. Bondy est en adéquation avec les prérequis des Fédérations Internationales et des Fédérations Nationales en termes d'accueil d'équipes sportives de haut-niveau, de disponibilité des réseaux de transport, d'hébergement et de restauration adaptés à des athlètes, mais aussi de concordance avec le programme sportif local.



## Un événement JO par mois sur Bondy !

- Chaque année, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) promeut la pratique sportive chez les jeunes, afin de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympique.

### **Mai Sport dans la Ville : une aide à l'insertion**

- Fin mai, sur le terrain « But en or » à proximité du Palais des Sports, cette association, qui milite pour l'insertion par le sport, organise un tournoi de football pour les jeunes Bondynois. À noter que « Sport dans la Ville » est partenaire citoyen des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

### **Juin Une Journée du cœur qui tombe à pic**

- Pour cet événement, en partenariat avec la Fédération française de Cardiologie, deux journées sont prévues.

Le 20 juin, la première sera réservée aux scolaires – des écoles primaires aux lycées –, mais aussi les accueils de loisirs, avec, au programme, des courses de relais, des animations sportives, de la sensibilisation aux maladies cardiaques et des initiations aux gestes secours.

Le 23 juin, une seconde journée sera, cette fois, ouverte aux familles et à tous les publics.

## Un événement JO par mois sur Bondy !

- **Juillet Et voilà la flamme !**

Sur une barge aménagée, aux alentours de midi ce jeudi 25 juillet, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, la flamme passera sur le canal de l'Ourcq.

Ensuite, les Bondynois seront invités à participer à un pique-nique citoyen, pour un moment de convivialité inoubliable.

- **Juillet-août**

Le Club 2024 à l'heure des JO

Du 26 juillet au 11 août, durant toute la durée de la fête olympique, le Club 2024, installé au stade Léo Lagrange, en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis, recevra aussi bien les enfants des accueils de loisirs que le grand public. Site de célébration des Jeux, il proposera des stands d'animations, des démonstrations sportives, mais aussi des écrans qui retransmettront les épreuves de Paris 2024 en direct.